



Appel de participation (jusqu'à 12 personnes mentorées) Programme de mentorat pour les nouveaux et nouvelles professeurs(e)s

Le programme de mentorat du Cégep Garneau a été élaboré à l'automne 2022 dans le contexte de la *Stratégie concertée de soutien à la réussite scolaire*. À la session d'hiver 2023, une première cohorte de professeur(e)s a été mentorée dans le cadre d'un projet pilote. À la session d'automne 2023, le Cégep invite une douzaine de professeur(e)s à bénéficier de cette expérience comme personnes mentorées.

PROFIL RECHERCHÉ POUR LA PERSONNE MENTORÉE

Les personnes mentorées peuvent être issues de la formation préuniversitaire, générale ou technique.

Exigences

- Être professeur(e) à l'emploi du Cégep Garneau pendant la session d'automne 2023;
- Avoir moins de cinq (5) années d'ancienneté en enseignement au collégial (selon la liste du 15 août 2022)
L'ancienneté tient compte uniquement du temps travaillé au Cégep Garneau et non de la date d'embauche.

Atouts et autres qualités requises

- Être intéressé(e) à développer des pratiques enseignantes efficaces;
- Être ouvert(e) à collaborer et partager;
- Être ouvert(e) à la réflexion et l'introspection;
- Faire preuve d'ouverture à développer ses attitudes relationnelles;
- Avoir une attitude positive, constructive et engagée;
- Être fiable, disponible et disposé(e) à participer aux rencontres individuelles et de groupes.

BÉNÉFICES POUR LES PERSONNES MENTORÉES

Les personnes mentorées sélectionnées auront l'opportunité de vivre une insertion professionnelle efficace et harmonieuse. Elles pourront :

- Développer des pratiques pédagogiques efficaces et inspirantes, qui soutiennent la réussite;
- Profiter d'un soutien concret, rapide, pertinent et adapté à leurs besoins;
- Améliorer la qualité de leur enseignement et l'apprentissage de leurs étudiant(e)s;
- Soutenir leur engagement professionnel et leur motivation à enseigner.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les personnes mentorées seront appelées à :

- S'investir dans leur succès pédagogique en nourrissant leurs réflexions sur des sujets qu'elles souhaitent aborder, telles que la planification des cours, la gestion de classe, les évaluations, etc.;
- Participer à des rencontres régulières avec leur personne mentore, dont la fréquence et la durée seront déterminées conjointement (une heure par semaine en moyenne);
- Être disponible pour participer à trois rencontres de groupe d'une demi-journée avec les personnes mentores et entre personnes mentorées (début de session, mi-parcours et fin de session).

Les personnes ayant participé à l'automne 2023 seront consultées afin de contribuer à l'amélioration du programme de mentorat.

DÉMARCHE

Toute personne intéressée à participer au programme en tant que personne mentorée est invitée à manifester son intérêt par courriel à l'adresse spvp@cegepgarneau.ca, et ce, d'ici au mardi 22 août, 18 h.

La priorité sera accordée aux professeur(e)s qui auront été les premiers(ères) à démontrer leur intérêt. Les professeur(e)s qui n'auront pas pu joindre la cohorte d'automne 2023 seront invité(e)s à démontrer leur intérêt pour le programme de mentorat à une session ultérieure.

Pour toute information sur cet appel, vous pouvez écrire à Martin Legault mlegault2@cegepgarneau.ca